

Sécuriser son cadre de travail

Objectifs

Acquérir et appliquer une méthode d'analyse et de prévention du risque professionnel en répondant à la réglementation en vigueur

Enjeux

L'employeur a une obligation générale d'assurer la sécurité et de préserver la santé des salariés. Il doit répondre à des principes généraux de prévention, qui sont notamment d'éviter les risques et d'évaluer ceux qui peuvent être évités. Depuis 2001, il a l'obligation de formaliser les résultats de l'évaluation dans un "document unique". Cette réglementation, peu ou pas connue, apparaît comme une contrainte administrative supplémentaire pour l'employeur et n'est pas toujours appliquée. Avec cette formation, les agriculteurs se rendent acteurs de la prévention des risques sur leur exploitation, pour eux-mêmes et leurs salariés, par l'anticipation, la communication et la remise en question continue de leurs conditions de travail.

Contenu

L'importance de réaliser son Document unique.
Vocabulaire commun sur les risques et la prévention.
Cadre réglementaire et les enjeux de la prévention.
Présentation d'une méthode d'élaboration de son DUERP et des différentes étapes.
Présentation d'un outil de formalisation de son DUERP.
Risques selon les unités de travail. Mesures correctives et plan d'action dans la situation de chaque ferme.
Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : Alternance de temps d'apports et de mise en pratique.
Alternance de temps à distance synchrones et asynchrones.
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Remise d'une attestation certificat de réalisation à la suite de la formation.
Prérequis : aucun
Date de mise à jour : 16/03/2023

Dates, lieux et intervenants

17 mars 2023
09:30 - 13:00 (3,5hrs)
date à définir (3,5hrs)
6 rue Filandière
34800 Clermont l'Hérault
A distance
34800

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 10/03/2023

Tarifs

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 257 €

Plus de renseignements

Brigitte Barthas, responsable de stage
brigitte.barthas.tv@gmail.com
Terres vivantes
6 rue filandière
34 800 Clermont l'H
04 67 96 41 05
<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :
91340637024

Taux de satisfaction : %

si possible, prévoir un ordinateur portable



Modalités d'accès :

Brigitte Barthas, formatrice TV, conseiller MSA

Brigitte Barthas, formatrice TV,